

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
L'ENTRETIEN ET LA GESTION
DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE**

**S.M.A.P.E.
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SMAPE
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024**

Délibération n°2024.11.16

VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES : LOT N°2 AVENANT N°1

Le **VINGT CINQ NOVEMBRE de L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 14h30**, les membres du **COMITE SYNDICAL** se sont réunis au siège 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 18 novembre 2024

Secrétaire de séance : Séverine CHEMINADE

Membre en exercice : 12

Nombre présents : 7

Nombre de pouvoir : 1

Nombre d'excusés : 4

MEMBRES PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME : Séverine CHEMINADE, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Yannick PERONNET, Patrick ROUX, Hassane ZIAT

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE : Fatna ZIAD,

POUVOIRS

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE : Thibaut SIMONIN à Fatna ZIAD,

EXCUSES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME : Patrick BOURGOIN, Valérie DUBOIS, Mathieu LABROUSSE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE : Stéphanie GARCIA, Thibaut SIMONIN, François NEBOUT, Célia HELION,

SUPPLEANTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME :

Valérie DUBOIS est remplacée par Séverine CHEMINADE,

Mathieu LABROUSSE est remplacé par Patrick ROUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20241125-2024_11_16s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

Affichage : 28/11/2024

COMITE SYNDICAL DU SMAPE DU 25 NOVEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.11.16**

Rapporteur : Jean-Jacques FOURNIE

VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES : LOT N°2 AVENANT N°1

Par délibération n° 13 en date du 31 mai 2022, le comité syndical du syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du plan d'eau de la Grande Prairie de Saint-Yrieix sur Charente (SMAPE) a approuvé la constitution d'un groupement de commande avec GrandAngoulême et la ville d'Angoulême, et le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert concernant les vérifications périodiques réglementaires des équipements et des installations des bâtiments.

La commission d'appel d'offres en date du 15 décembre 2022 a décidé d'attribuer le lot n°2 « Vérifications triennales des systèmes de sécurité incendie et des sprinklers » de l'accord cadre à la société Qualiconsult exploitation sise 50 rue Jacques-Yves Coustaeu à La Roche sur Yon (85000).

La forme du contrat est l'accord-cadre mono attributaire à bons de commande avec un engagement maximum annuel de 5 000 € HT

Il est nécessaire de passer un avenant n°1 pour le lot n° 2, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires par la mise à jour du matériel installé et la mise à jour des tarifs, l'ajout de sites ou la suppression de certains sites.

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 à l'accord cadre au lot n°2 « Vérifications triennales des systèmes de sécurité incendie et des sprinklers » afin de modifier le bordereau des prix unitaires par la mise à jour du matériel installé et la mise à jour des tarifs, l'ajout de sites ou la suppression de certains sites.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer à signer lesdits avenants.

**Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE COMITE SYNDICAL DU SMAPE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20241125-2024_11_16s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

Affichage : 28/11/2024



Syndicat mixte pour l'aménagement,
l'entretien, la gestion du plan d'eau

Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS DES BATIMENTS DU GRANDANGOULEME, DE LA VILLE D'ANGOULEME, DU C.C.A.S. D'ANGOULEME ET DU S.M.A.P.E. (8 lots)

Appel d'offres ouvert

**Lot n°2 : Vérifications triennales des systèmes de sécurité incendie et des
sprinklers des bâtiments du GrandAngoulême, de la ville d'Angoulême et du
S.M.A.P.E.**

Avenant n° 1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN, LA GESTION DU PLAN D'EAU
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représenté par son Président, habilité à signer le présent avenant **par délibération du
comité syndical n° en date du.**

TITULAIRE DU MARCHÉ

QUALICONSULT EXPLOITATION

SAS

50 rue Jacques Yves Cousteau

Bâtiment F

85000 LA ROCHE SUR YON

Numéro d'identité d'entreprise : 442 848 925 00669

Code APE : 7120B

Immatriculée au RCS sous le n° 442 848 925

Représentée par Lilian BAZANTE, directeur d'agence

IMPUTATION BUDGETAIRE

6156

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Date de signature du marché : 1^{er} février 2023

Date de notification du marché : 2 février 2023

N° du marché : 22004



MONTANT DU MARCHÉ

Accord-cadre à bons de commande sur la base des prix unitaires avec un engagement sur un montant maximum annuel de 5 000 € HT.

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet.

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet la modification du BPU par la mise à jour du matériel installé et la mise à jour des tarifs, l'ajout de sites ou la suppression de certains sites.

MODIFICATION DU MARCHÉ INITIAL

– Modification du Bordereau des Prix Unitaires

Le nouveau BPU est le suivant :

<u>ETABLISSEMENTS</u>	Classement E R P	Type SSI	Observations	Coût en € HT une vérification Triennale
Ecole de Voile Plan d'eau Saint Yrieix sur charente	ERP de type R de 4 ^e catégorie avec locaux à sommeil	A	Marque : Finesecur - Baltic 512 3 ZDA - 1 ZDM 1 ZA - 1 ZC 62 DI 11 DM 7 DS 1 report	120,00 €
Maison Bernard Plan d'eau Saint Yrieix sur charente	ERP de type R de 4 ^e catégorie avec locaux à sommeil	A	Marque : CHUBB - UTC.PACK 3 ZDA - 1 ZDM 1 DI 3 DM 1 DS	120,00 €

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20241125-2024_11_16s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024
Affichage : 28/11/2024

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Le Président

Jean-Jacques FOURNIÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20241125-2024_11_16s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024
Affichage : 28/11/2024